Le Conseil Pastoral représente la communauté chrétienne dans ses diversités. Ce sont des paroissiens élus par vous-même pour une durée de 4 ans non renouvelable, qui se réunissent, avec le curé, en moyenne 2 fois par trimestre pour **proposer, organiser et veiller à la bonne marche de tous les projets d'évangélisation,** et ainsi **conseiller le curé et les assistants paroissiaux.**

Le rôle du Conseil Pastoral s'ordonne autour des 4 axes suivants :
(Réf. Ordonnance de Mgr Aumonier en date du 7/10/2008)

● ***Expression de la communauté dans sa diversité :*** Il est le lieu qui doit permettre la prise en compte du plus grand nombre de paroissiens quant à la vie de la paroisse ;

● ***Proposition :*** Il est une force de proposition pour la paroisse, afin de stimuler sa créativité missionnaire ;

● ***Évaluation :*** Y sont relus régulièrement tous les aspects de la mission de la paroisse, afin de veiller à son authenticité évangélique ;

● ***Prospective pour l'avenir :*** Il s'efforce d'anticiper les évolutions de la paroisse à moyen et long terme.

Nous vous invitons à proposer **1 ou plusieurs noms, dont éventuellement le vôtre, sur le bulletin de vote ci-dessous.** Vous pouvez ainsi le compléter et le déposer dans l'urne à la sortie de la messe ou au presbytère.

Les paroissiens dont les noms sont proposés, recevront une invitation pour la **soirée électorale du vendredi 20 novembre** à laquelle ils pourront, s'ils le souhaitent, se porter candidats.

✂----------

Renouvellement partiel du CONSEIL PASTORAL
de la Paroisse Sainte-Bernadette

Je propose :

Prénom NOM	Coordonnées (adresse ou téléphone ou mail)

Merci de placer ce bulletin dans l'urne au fond de l'église ou au presbytère.

Sainte Bernadette

Élections au Conseil Pastoral

« Vous n'êtes plus des étrangers ni des gens de passage, vous êtes citoyens du peuple saint, membres de la famille de Dieu, car vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondations les apôtres et les prophètes ; et la pierre angulaire, c'est le Christ Jésus lui-même. »
(Éph 2, 19-20)

Les paroissiens de Sainte-Bernadette, donc vous-même, êtes appelés dès aujourd'hui et jusqu'au dimanche 15 novembre à renouveler une partie du Conseil Pastoral : 8 membres arrivent en fin de mandat ou ont démissionné ; 2 seront cooptés et 6 seront élus.

Le Conseil Pastoral est composé du curé, de membres élus et de membres cooptés :

Le Père Louis-Pasteur - Membre de droit
Isabelle BROLLES - Représentante de l'EAP
Emmanuel de MIOLLIS
Edouard RABANY
Xavier de CARMANTRAND
Joël PALUD
Laurence THOMAS
Jacques AFFOUAN *(coopté)*
Dominique RÉGNIER - Fin de mandat
Eliane DELORME *(cooptée)* - Fin de mandat
Agnès MENNELET *(cooptée)* - Fin de mandat
Patrick de COURRÈGES - Fin de mandat
Philippe MÉTAYER - Fin de mandat
Sylvie LE MER - Fin de mandat
Sabine VIARD - Fin de mandat
Sybille de SAINT LÉON - Démission

8 membres du CP sont à renouveler en novembre 2015 :
<u>Du 31 octobre au 15 novembre</u>,
vous êtes tous appelés à désigner les personnes qui vous représenteront au sein du Conseil Pastoral.
Celles-ci se réuniront avec le Conseil actuel
<u>le vendredi 20 novembre 2015 à 20h30</u>
et éliront vos nouveaux représentants.